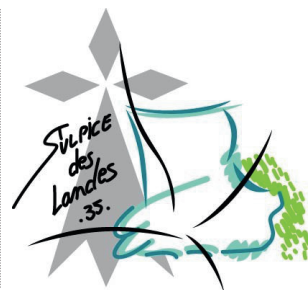


ST SULPICE INFOS

Novembre 2020



Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal ...

Séance du 29 juin

Absent représenté : G. FRÉSIL (pouvoir à S. LEGENDRE) - Absente excusée : A. LE MOUROUX

Contrat de fournisseur de gaz

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, l'engagement auprès d'Optibudget pour le contrat gaz négocié avec Primagaz qui génère une économie de 1 986 €.

Révision des tarifs Restauration Scolaire - Rentrée 2020-2021

Le Conseil Municipal adopte à la majorité l'augmentation du tarif du repas de la restauration scolaire à 1%. Le montant passe de 3.96 € à 4 €

Révision des tarifs Garderie Périscolaire – Rentrée 2020-2021

Les tarifs de la garderie seront également augmentés de 1%

Participation des Communes aux charges de fonctionnement de l'école

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouvelles charges de fonctionnement qui seront facturées aux communes dont des enfants sont scolarisés à Saint Sulpice. Le tarif baisse pour cette année scolaire car plus d'enfants sont scolarisés dans l'établissement.

Elève en maternelle : 1 429 € et élève en élémentaire : 307 €

Révision des tarifs assainissement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les mêmes tarifs de redevance assainissement que l'an passé, soit part fixe : 30€ HT et 1€ HT/ m3 consommé

Séance du 10 juillet

Absents représentés : A. HUET (pouvoir à S. LEGENDRE) ; A. LE MOUROUX (pouvoir à L. MULLER) ; D. PAITEL (pouvoir à Y. CHEVRIER)

Elections Sénatoriales des délégués titulaires

Sont élus à la majorité Victor LERMITE, Serge LEGENDRE, Jean-Michel BODIER en tant que titulaires pour les Elections Sénatoriales

Elections Sénatoriales des délégués suppléants

Sont élus à la majorité Lucie MULLER, Jean-Marc JARRET, Régis BOUCHARD en tant que suppléants pour les Elections Sénatoriales

Informations Diverses

- Lotissement Geneviève Michelez – Les Guérandes : Suppression de l'aire de jeux vétuste
- Route Châtain : l'enrobé est abîmé avec le passage des camions – Voir le problème avec l'entreprise et/ou le Syndicat de la Chère.

Séance du 27 juillet

Absent représenté : G. FRÉSIL, pouvoir à S. LEGENDRE - Absente excusée : A. LE MOUROUX

Intervention de 3 représentants de l'équipe d'animation Léo Lagrange

L'équipe Léo Lagrange se présente et les ambitions menées par l'équipe : Accès aux loisirs pour tous, Mission « Aller vers ». Des interventions dans les collèges et lycées pour sensibiliser les jeunes à leurs actions.

1 interlocutrice privilégiée pour la commune (Camille). Une junior association va voir le jour à Saint Sulpice pour redonner vie à la MJC. Des ateliers débats au sein du commerce « Le Petit Sulpicien » ont eu lieu et ont connu une bonne participation.

Mise en place de la Taxe d'Aménagement et fixation du taux

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Le taux de la part communale se situe entre 1 % et 5 %.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité la taxe d'aménagement au taux de 2 % à compter du 1er janvier 2021.

Création d'un groupe de travail pour le futur lotissement communal

Le Maire propose que l'on contacte le Pays des Vallons de Vilaine pour lancer le projet du lotissement communal. L'idée étant que l'on travaille sur la création du cahier des charges. Environ 70 lots pourraient être créés, à valider sur l'étude définitive. Le lotissement serait créé dans la continuité du Clos de la Grée, sortie du bourg direction Sion les Mines. Groupe de travail Futur Lotissement : Alexandre, Fabrice, Solène, Jean-Marc, Régis, Serge. Pour chaque réunion, l'ensemble du Conseil Municipal en sera informé.

Séance du 7 septembre

Absents représentés : G. FRÉSIL (pouvoir à S. LEGENDRE) ; F. VIEL (pouvoir à L. MULLER) ; D. PAITEL (pouvoir à R. BOUCHARD) - Absente excusée : A. LE MOUROUX

Redevance d'occupation du domaine public par Orange

Le montant pour 2020 est de 788,50 €

Convention conseil en énergie partagée, valorisation des CEE (Certificat Economie Energie)

Une convention Conseil en Energie Partagée tri partite entre la Région, Le Pays et la Commune a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Avis du conseil sur le parc Eolien de Branfeul à la Noé Blanche

Le Conseil Municipal approuve dans sa majorité la mise en oeuvre d'un parc de 3 éoliennes au lieu-dit Branfeul à la Noé Blanche.

Décision suite à l'annulation du repas des aînés

Face à la situation exceptionnelle pendant la crise sanitaire, il est décidé de ne pas organiser le repas des aînés. La proposition est d'adresser un bon d'achat de 15€, pour s'inscrire dans la démarche du Vivons local de BPLC. Le Conseil Municipal approuve à la majorité le passage du bon d'achat à 15€ pour l'année 2020.

Informations diverses

- Préfa Garderie Un dégât des eaux suite aux violents orages du mois d'août a été constaté au niveau des préfas de la garderie, l'assurance SMACL a été contactée.
- Destruction des garages : pour que l'aménagement du bourg puisse se faire il faut détruire les garages, à l'intersection des Guérandes. Serge va se charger de coordonner les travaux.
- Devis portail (Mairie, Cimetière et Ecole) : demandes en cours
- Pizzaiolo : Installation le 21/09 d'un camion.
- Terrain de Football : Elagage à prévoir des sapins et remplacement des filets

Séance du 5 octobre

*Absents représentés : L. WATTEZ (pouvoir à S. LEGENDRE) ; G. FRESIL (pouvoir à R. BOUCHARD)
Absent excusé : A. HUET excusé*

Fonds de concours de fonctionnement BPLC

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le fonds de concours reversé par BPLC pour l'année 2020 d'un montant de 15 984 €.

Répartition 2020 du produit des amendes de police, approbation du financement

La commission permanente du Département a voté une enveloppe globale le reversement de la somme de 63 657 € à la Commune de Saint Sulpice des Landes dans le cadre de l'aménagement du bourg pour les tranches 2 et 3. Cette subvention provient du produit des recettes des amendes de police. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le reversement pour l'année 2020.

Convention AMO (Aide à la Maitrise d'Ouvrage) du Pays pour le futur lotissement

Le Pays des Vallons de Vilaine propose la mise en place d'une convention, pour nous accompagner dans la maîtrise d'ouvrage du futur lotissement. Le coût est de 5 950 € sur la totalité de l'accompagnement (17 demies journées). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention.

Demande de remboursement acompte location salle de la Grée

Un particulier demande le remboursement de la somme de 50,40 €, avec la crise sanitaire, l'évènement personnel n'a pu avoir lieu. Le remboursement est approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal

Approbation du rapport d'activités de Bretagne Porte de Loire Communauté

Le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.

Informations diverses

- Consultation des communes sur la procédure relative à l'arrêté listant les sites d'intérêt géologique d'Ille et Vilaine : La Galivélais (parcelles ZB0091-0092-0093-0100-0101-0121) est retenue pour faire partie des sites d'intérêt géologique, pour deux motifs : sédimentologie et ressources naturelles.
- Demande Gym Salle de la Grée : les élus proposent la MJC pour éviter de désinfecter les locaux de la salle de Grée face à la crise sanitaire.

Nettoyage citoyen du Cimetière :

Une dizaine de personnes ont répondu favorablement à l'appel à bénévoles pour l'entretien du cimetière et autres espaces verts. Une première matinée s'est déroulée le jeudi 22 octobre dans la convivialité et une seconde le 29 octobre.

Chacun était partant pour renouveler l'expérience ! Louka 13 ans, Candice 11 ans et Téo 5 ans avaient également rejoint l'équipe.

La municipalité les remercie sincèrement de leur participation éco-citoyenne.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe si vous le souhaitez.

École publique François Lebrun :

Pour toutes les demandes d'inscription des enfants nés en 2018 et ayant 2 ans révolus le jour de la rentrée, prendre contact avec la Directrice Mme DRENIAUD (de préférence les jeudis) 02.99.72.95.28.

Jour de décharge de direction : le jeudi.



Déchèterie du Grand-Fougeray (La Bataillais)

Respect des mesures de distanciation d'un mètre, port du masque obligatoire, 1 seule personne par véhicule pas d'aide pour le dépôt, prévoir outils de déchargement.

Toutes les bennes sont disponibles. Encombrants, végétaux, carton, ferraille, déchets dangereux...

Vous pouvez apporter l'ensemble de vos déchets parmi ceux acceptés en déchèteries.

Pour éviter les bouchons devant la déchèterie, il est conseillé de se présenter plutôt en milieu de créneau et d'éviter l'heure d'ouverture (à 9h ou à 14h).

Les horaires d'hiver :

Lundi : 14h-17h

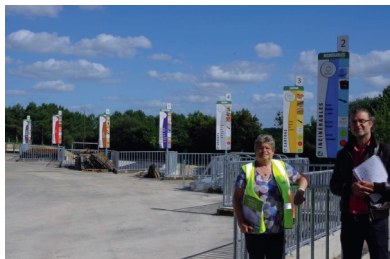
Mardi : fermé

Mercredi : 14h-17h

Jeudi : fermé

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h



Point Accueil Emploi (PAE) communautaire

Le PAE communautaire a deux sites d'accueil : Bain de Bretagne et Grand-Fougeray.

Sur le site de la commune, Carine TOURILLON, Conseillère emploi et Géraldine GUILLEUX, Chargée de mission emploi insertion se tiennent à votre disposition :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h. L'après-midi et le mercredi sur rendez-vous.

accueilpaegf@bretagneportede Loire.fr

paegf@bretagneportede Loire.fr

Page facebook : PAE Bretagne porte de Loire Communauté

Pour les demandeurs d'emploi, salariés, étudiants...

Consultation d'offres (entreprises locales, Pôle Emploi, agences intérim...), mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi, entretien conseil individualisé, rédaction de CV, lettres de motivation, orientation vers les partenaires, renseignements sur les dispositifs de formation

Ateliers

Initiation informatique pour la recherche d'emploi (tous les jeudis matin), simulation d'entretien (1 mardi / mois),

FLE : Formation en Français Langues Etrangères (tous les vendredis)

Outils mis à disposition

Postes informatiques, imprimante et scanner, internet en libre accès et wifi public

Pour les entreprises et particuliers employeurs

Accompagnement dans vos recrutements, information sur les aides de l'emploi, visites d'entreprises, job dating, aide au recrutement concernant les emplois du service à la personne

Tadi'Lib :

Service de transport à la demande sur le territoire intercommunal.

Pour réserver, appeler la veille de votre déplacement avant 17h au 02 99 43 70 80

(changement de prestataire depuis le 01/04/2020).

Les Sapeurs Pompiers

de St Sulpice des Landes sont toujours à la recherche de volontaires.

N'hésitez pas à contacter

Régis BOUCHARD au 06 09 49 92 89

Mise en vente des 3 réserves incendies :

Le conseil municipal souhaite mettre en vente les 3 réserves incendies qui ne servent plus.

Si vous êtes intéressés, merci de faire une offre à la mairie.

Les propositions seront ensuite étudiées par le Conseil Municipal.

Référence des parcelles :

ZN68 La Cornulais : 670 m2

ZE73 La Rennerie : 920 m2

ZH35 La Lande Pendue : 430 m2

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



L'agence postale

La Poste met à votre disposition une tablette tactile dans votre agence postale (aux horaires d'ouverture), vous permettant d'accéder à ses services et aux services publics.
La Poste propose des services comme « veillez sur mes parents » et également une tablette tactile « Ardoiz » simple, ludique et moderne pour les seniors (livrée, installée, expliquée) : offre promotionnelle cet automne.
Intéressé par ces services, n'hésitez pas à vous faire connaître en agence postale.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

A compter de novembre, la mairie ne sera plus ouverte les vendredis après-midi
Pour les personnes qui ne peuvent pas venir aux horaires d'ouverture de la mairie, vous avez la possibilité de prendre RDV au secrétariat pour convenir d'autres horaires (tél. 02 99 72 91 65)
Il est préférable de prendre RDV pour vos dossiers en urbanisme.

Horaires : Lundi mardi vendredi : 9h à 12h et Mercredi : 14h à 17h
Ou sur RDV en dehors de ces jours et heures

Les adjoints sont joignables pour les questions suivantes :

Régis BOUCHARD : Communauté de communes Bretagne Porte de Loire Communauté – Pôle Technique (Bâtiment ; Espaces Verts ; Gestion Personnel Technique) – Pays de Vallons de Vilaine
Contact : regisbouchard35@gmail.com

Lucie MULLER : Affaires Scolaires – Ressources Humaines – Environnement - Contact : luciek_3@msn.com

Laëtitia WATTEZ : Affaires Sociales – Espaces Verts/Fleurissement (en binôme avec Régis) – SAPL Office des Sports Emploi - Référente de l'organisation et l'animation du "Clos de la Grée"
Contact : laetitiawattez@orange.fr ou 06 72 90 14 81

Jean-Marc JARRET : Terrain – Voirie – Affaires agricoles - Matériel
Contact : jean-marc.jarret@orange.fr ou 06 11 19 67 94

Travaux d'aménagement du bourg :

Les travaux reprendront en janvier 2021 pour les tranches 2 et 3
(Entrée de bourg RD 57 et place de l'église).

Etat-Civil
3ème trim 2020 :
1 naissance
1 décès

SARL. ROBIN Gilles

CHAUFFAGE · PLOMBERIE · SANITAIRE · ÉLECTRICITÉ
ÉNERGIES RENOUVELABLES
INSTALLATION et DÉPANNAGE

Le Claray - 44590 SION LES MINES
Tél : 02 40 28 95 43
sarl-robin44@orange.fr



FAIENCE - REVÊTEMENTS DE SOLS
IBS CARRELAGE



"Les Croisettes"
35390 SAINT SULPICE DES LANDES
Tél : 02.99.72.91.05 - Fax : 02.99.72.95.59
E-mail : lbs.carrelage@orange.fr

M. LEGENDRE : 06.86.80.09.37
M. SOREL : 06.86.80.09.59

SIRET : 347 691 495 000 19 - APE : 4333 Z